

La présente formule doit être utilisée pour les placements enregistrés (REER, CRI, REER immobilisé, FERR, FRRI, FRV, FRR prescrit, REI restreint, FRV restreint et CELI)

1. Renseignements sur le client

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle}	*Nom de famille	*Prénom(s)	
Adresse (numéro et rue)			N° d'app.
Ville		Province	*Code postal
N° de téléphone au domicile	N° de téléphone au travail/poste	*N° d'assurance sociale	*Date de naissance (jj/mm/aaaa)

2. Renseignements sur le conjoint (les champs ne sont obligatoires que s'ils sont pertinents)

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle}	*Nom de famille	*Prénom(s)	*N° d'assurance sociale
--	-----------------	------------	-------------------------

3. Réservé aux courtiers en épargne collective

*Nom du courtier		*N° du courtier
*Nom du représentant		*N° du représentant
N° de téléphone au bureau/poste	N° de télécopieur au bureau	N° de compte du courtier

4. Renseignements sur l'institution destinataire (cocher une seule case)

Institution destinataire :

- Investissements Renaissance** (famille de fonds Investissement Renaissance, Portefeuilles Axiom) fonds **ATL 1 888 888-3863**
1000 de La Gauchetière Ouest, Suite 3200, Montréal Québec H3B 4W5, **télécopieur : 1 888 385-9620**
- Banque CIBC** (Fonds mutuels CIBC, Famille de Portefeuilles sous gestion CIBC) fonds **CIB 1 888 888-3863**
161, Bay Street, 4th Floor, Toronto Ontario M5J 2S8, **télécopieur : 1 800 285-9620**

Type de placement enregistré (Ne cochez qu'une case)

REER REER de conjoint CRI/REER immobilisé FERR FERR de conjoint FRRI FRV FRR prescrit REI restreint FRV restreint CELI Autre _____

N° de régime collectif (le cas échéant) *N° du régime/compte

5. Directives de placement

En l'absence d'instructions de placement complètes ou satisfaisantes, vous autorisez et donnez la directive à Gestion d'actifs CIBC inc. (« Investissements Renaissance ») ou la Banque CIBC, selon le cas, d'investir vos fonds dans les parts de catégorie A du Fonds du marché monétaire Renaissance ou du Fonds marché monétaire CIBC, respectivement.

Nom du fonds	N° du fonds	Frais à l'acquisition (Investissements Renaissance seulement)	Montant (en dollars ou en pourcentage)
			% \$ %
			% \$ %
			% \$ %
			% \$ %

6. Directives du client à l'institution cédante

Type de placement enregistré (Ne cochez qu'une case)

REER REER de conjoint CRI/REER immobilisé FERR FERR de conjoint FRRI FRV FRR prescrit REI restreint FRV restreint CELI Autre _____

*Nom complet et secteur d'activité de l'institution cédante

*Adresse (numéro et rue)

*Ville	*Province/État	*Code postal
N° de régime collectif (le cas échéant)		*N° de compte du titulaire du régime/rentier

6. Directives du client à l'institution cédante (suite)***Type de transfert**

Totalité en espèces Totalité en nature (tel quel) Tous les actifs mais combinés - en espèces et en nature (tel quel) voir la liste ci-dessous ou ci-jointe Partiel comme il est indiqué ci-dessous

Réservé à l'institution cédante

1	<input type="checkbox"/> *En espèces <input type="checkbox"/> *En nature	*Nombre de parts ou montant en dollars	*Code/Symbole du Fonds et/ou N° de certificat ou du contrat	Ne pas livrer avant le (jj/mmm/aaaa)
Ou	Description du placement			
2	<input type="checkbox"/> *En espèces <input type="checkbox"/> *En nature	*Nombre de parts ou montant en dollars	*Code/Symbole du Fonds et/ou N° de certificat ou du contrat	Ne pas livrer avant le (jj/mmm/aaaa)
Ou	Description du placement			
3	<input type="checkbox"/> *En espèces <input type="checkbox"/> *En nature	*Nombre de parts ou montant en dollars	*Code/Symbole du Fonds et/ou N° de certificat ou du contrat	Ne pas livrer avant le (jj/mmm/aaaa)
Ou	Description du placement			
4	<input type="checkbox"/> *En espèces <input type="checkbox"/> *En nature	*Nombre de parts ou montant en dollars	*Code/Symbole du Fonds et/ou N° de certificat ou du contrat	Ne pas livrer avant le (jj/mmm/aaaa)
Ou	Description du placement			

7. Fonds immobilisés régis par les lois sur les régimes de pensions***Type de régime**

CRI/REER immobilisé FRV FRR1 FERR prescrit REI restreint FRV restreint Autre _____

***Lois sur les pensions applicables**

Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension du Canada (« LNPP »)
 Loi provinciale _____ (Pour les transferts des régimes immobilisés du Nouveau-Brunswick, veuillez également remplir la formule 7549 BIL NB Dossier du transfert des fonds de retraite immobilisé).

Nom original du régime de retraite : (si disponible - non obligatoire)

***Statut du rentier**

Ancien participant d'un régime de retraite
 Conjoint d'un ancien participant d'un régime de retraite (Fonds immobilisés reçus à titre de prestation de décès)
 Ancien conjoint d'un ancien participant d'un régime de retraite (Fonds immobilisés reçus à la suite d'un partage des biens en cas de rupture)

8. Autorisation du client**Aux institutions destinataires et cédantes**

Veuillez effectuer le transfert ci-dessus. J'ai lu les renseignements à l'intention du client de la page suivante.

Réservé à l'institution cédante

Je vous autorise à communiquer à l'institution destinataire les renseignements contenus dans la présente formule et tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour exécuter cette demande de transfert. À moins que je vous aie demandé de transférer seulement une partie de mon compte, veuillez annuler tous les ordres ouverts (y compris les ordres valables jusqu'à révocation), tous les régimes à cotisation déterminée pré-autorisée et les retraits systématiques de mon compte. Si j'ai demandé un transfert en espèces, j'autorise la liquidation de la totalité ou d'une partie de mes placements, conformément à mes indications ci-dessus. J'accepte d'acquitter tous les frais et tous les rajustements applicables à cette opération.

Réservé à l'institution destinataire

Je sais que les actions et les exigences de l'institution cédante ainsi que de l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements que j'ai fournis détermineront le temps requis pour le transfert de fonds.

X _____
Signature du titulaire du régime/rentier

Date (jj/mmm/aaaa)

X _____
Signature du bénéficiaire irrévocable
(transferts d'une société d'assurance seulement)

Date (jj/mmm/aaaa)

9. Renseignements à fournir par l'institution cédante**Type de placement enregistré**

REER REER de conjoint CRI/REER immobilisé FERR FERR de conjoint FRR1 FRV FRR prescrit REI restreint FRV restreint CELI Autre _____

10. Régime du conjoint

Non Oui Si oui, fournir les renseignements suivants.

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} . <input type="checkbox"/> M ^{lle}	*Nom de famille du cotisant	*Prénom(s) du cotisant	N° d'assurance sociale

11. Fonds immobilisés

Montant immobilisé	Loi applicable
\$	

Remarque à l'intention du cédant : Investissements Renaissance ou la Banque CIBC consent à administrer les fonds immobilisés transférés sous cette forme conformément à la loi applicable sur les régimes de pension indiquée ci-dessus.

- Fonds transférés à partir d'un CRI/REER immobilisé/REI restreint.
Si des fonds sont transférés à partir d'un CRI/REER immobilisé/REI restreint à un FRV/FRRI/FRV restreint, veuillez confirmer si les fonds proviennent d'un FRV/FRRI/FRV restreint détenu par le rentier pendant l'année civile en cours.
 Oui Non
- Transferts à un FRRI
Date initiale du régime _____ (jj/mmm/aaaa) Valeur du régime à la création _____ \$
a) Pour les FRRI à Terre-Neuve-et-Labrador
Si les fonds sont transférés à partir d'un autre FRV, veuillez préciser le revenu total touché sur le compte pendant la dernière année civile complète (pas l'année civile en cours).
_____ \$
- Transferts entre FRV en Alberta
Si les fonds sont transférés d'un FRV à un autre FRV, veuillez préciser ce qui suit :
a) Le montant total qui a été versé au rentier pendant l'exercice en cours _____ \$ et,
b) Le montant impayé maximum restant pour l'année en plus du minimum _____ \$ et,
c) Le revenu total touché pendant l'exercice en cours _____ \$
- Transferts vers un nouveau FRV en Ontario
Si les fonds sont transférés à partir d'un autre FRV ou FRRI, veuillez préciser le revenu de placement total, y compris les plus-values et les moins-values latentes, touché sur le compte FRV ou FRRI pendant l'exercice en cours. _____ \$

Personne-ressource

N° de téléphone

N° de télécopieur

X _____
Signature autorisée (institution cédante) Date (jj/mmm/aaaa)

Renseignements à l'intention du client

Si vous avez des questions après la lecture de ce document, veuillez les adresser à votre conseiller.

Quelle est la différence entre un transfert en espèces et en nature?

« **En espèces** » signifie que tous vos actifs qui, à l'heure actuelle, ne sont pas sous forme liquide doivent être liquidés, vendus, rachetés, etc., de façon à ce qu'ils puissent être transférés en espèces à l'institution destinataire.

Nous vous signalons que si vous avez demandé un transfert en espèces ou un transfert partiel en espèces, les opérations seront exécutées au cours du marché. Les opérations seront passées dans la mesure du possible après la réception de la formule de transfert. Les commissions habituelles seront imputées. Pour éviter les retards, vous pouvez donner vous-même les ordres à l'institution cédante au moment de la signature de la formule de transfert.

« **En nature** » signifie que vous souhaitez que le régime soit transféré tel quel. Si vous détenez des produits de placement et un solde en espèces, on transférera ces produits de placement et le solde en espèces dans leur état actuel.

Quel sera le délai d'exécution du transfert?

Le délai dépendra en grande partie du type de régime faisant l'objet du transfert et du type de produits de placement que vous détenez. Nous vous signalons que vos actifs ne seront pas nécessairement tous transférés en même temps.

En raison des délais pour compléter le transfert de fonds communs de placement, la valeur des placements peut varier durant le processus de transfert. Si votre tolérance au risque, vos objectifs, votre horizon de placement ou votre situation financière changent, il est de votre responsabilité d'en informer votre représentant en fonds communs de placement immédiatement, avant l'achèvement du transfert.

Régimes enregistrés

Les transferts peuvent prendre entre 12 et 25 jours ouvrables à partir du moment où l'institution cédante reçoit une copie de la présente formule. Veuillez également noter les exceptions ci-après.

Régimes immobilisés

Ces régimes prennent généralement plus de temps à transférer, car des documents supplémentaires sont nécessaires pour que l'institution destinataire puisse administrer votre régime en vertu des différentes lois provinciales et fédérales régissant les régimes de pension. Il **faudrait** que le régime ouvert à l'institution destinataire soit ouvert comme régime **immobilisé** et soit régi par les mêmes lois provinciales et fédérales à l'égard des régimes de pension que le régime actuel. Toute omission dans ce domaine pourrait retarder le transfert de votre régime.

Transfert dans un nouveau FRV en Ontario

Afin que vous receviez le montant maximal en vertu de la législation de l'Ontario, Investissements Renaissance ou la Banque CIBC exige des renseignements précis sur le revenu de placement touché sur l'actif qui a été transféré cette année dans votre nouveau FRV par vous ou par l'institution cédante avant de le transférer à Investissements Renaissance ou à la Banque CIBC, selon le cas. Ces renseignements doivent vous avoir été communiqués par l'institution cédante à la date du transfert. S'ils ne sont pas communiqués à Investissements Renaissance ou à la Banque CIBC, selon le cas, avant la fin de l'année civile en cours, il sera impossible d'inclure tous les revenus de cette année dans le calcul du paiement maximal pour la prochaine année civile. Par conséquent, vous pourriez recevoir un paiement maximal inférieur à celui auquel vous auriez droit autrement.

Régimes du conjoint

Le transfert de ce type de régime peut prendre plus de temps si vous ne voulez pas à ce que le régime ouvert à l'institution destinataire soit ouvert comme un régime du conjoint.

FERR, FRV, FRRI, FRR prescrit et FRV restreint

Ces transferts peuvent prendre plus de temps, car l'institution cédante doit, en général, vous verser le montant entier du retrait obligatoire minimum du FERR pour l'année courante. Cette opération doit avoir lieu avant le traitement du transfert. Prenez les mesures nécessaires pour disposer des fonds suffisants dans votre régime pour pouvoir effectuer le paiement minimum et éviter ainsi un retard.

Quel sera le coût du transfert?

Frais d'administration. La plupart des institutions exigent des frais de transfert; ces frais sont variables. Si votre régime est autogéré, veuillez noter que toutes les institutions exigent des frais d'administration variables pour l'autogestion. Vous **devez** détenir les fonds suffisants dans votre régime de l'institution cédante pour payer les frais de transfert et d'administration, sinon l'institution cédante pourra refuser le transfert qui ne sera pas traité et fera l'objet d'un **retard important**.

Transferts refusés

Une demande de transfert peut être refusée par l'institution cédante pour différentes raisons, notamment l'insuffisance de fonds pour payer les frais, les confirmations d'immobilisation exigées, les comptes qui ne sont pas en règle, c.-à-d. prêt sur marge, position(s) à découvert, etc. Si, pour une raison ou pour une autre, l'institution cédante refuse le transfert, elle pourra renvoyer la demande à l'institution destinataire sans l'avoir traitée. Une fois le problème réglé, le processus de transfert peut recommencer.

Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

Gestion d'actifs CIBC^{MD} est une marque de commerce déposée de la Banque Canadienne Impériale de Commerce